



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 22 novembre 2018

Communiqué de presse

Loups : revoir la Convention de Berne !

Le prochain comité permanent de la Convention de Berne se réunira à partir du 27 novembre à Strasbourg. Il doit examiner la demande de révision de la Suisse pour faire passer le loup « d'espèce strictement protégée » (Annexe II) à « espèce protégée » (Annexe III).

Interrogé sur la position de la France à cette réunion par la sénatrice Patricia Morhet-Ruchaud, lors d'une audition, hier, devant la Commission des affaires économiques du Sénat, **le Ministre a dit ne pas pouvoir « répondre à cette question directement »**, tout en exprimant sa volonté « de porter ce sujet au niveau européen » ! « Soit il y a la possibilité de bouger la directive habitats, plus que la Convention de Berne d'ailleurs, soit on n'y arrive pas. Est-ce que la France est capable de porter ce message, tous ensemble ? Moi je vais le porter et on verra si on y arrive », a ensuite déclaré Didier Guillaume.

Or nous savons que le représentant de la France au comité permanent ne soutient pas la demande de révision de la Convention de Berne à propos du loup. Encore une fois, c'est la position du ministère de la Transition écologique, qui préfère voir des prédateurs dans les campagnes plutôt que des paysan-ne-s, qui l'a emporté.

Il est révoltant que la Gouvernement ne se soit pas saisi de cette occasion pour faire valoir les difficultés et la détresse des éleveuses et éleveurs face à la prédation.

La Confédération paysanne, qui réclame depuis des années une révision de la Convention de Berne et de la directive Habitats, dénonce cette occasion manquée et ce double discours du Gouvernement. Après le choc de la présentation du projet de révision des indemnités, les éleveurs et éleveuses ont aujourd'hui urgemment besoin d'actes et non de « belles paroles ».

Contacts :

- Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22
- Nicolas Girod, secrétaire national : 06 07 55 29 09
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78